

<b>ASSEMBLEE GENERALE GAMINS-GAMINES 21 SEPTEMBRE 2018</b>
--

La séance débute à **20h22** après que les personnes présentes se soient acquittées de leur cotisation à l'association.

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

**L'Association Gamins-Gamines**, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. **Dix-sept personnes** Sont présentes à cette Assemblée Générale :

Estelle Collet, Aurélie Schindle, Sabrina Noël, Sabrina Drine, Sylvie Robert, Ludovic Le Goas, Stéphanie Leclerc, Sabine Lefevre, Catherine Mellaré, Patrick Mellaré, Anne-Gaëlle Croquet, Sophie Gaspard, Fanny Engel, Malika El Youbi, Christine Mora de Prieto, Barbara Papin, Aurélia Molina et Marie-Thérèse Baptiste (de la bibliothèque de SG) en début de séance.

**Mme Baptiste** prend la parole pour remercier l'association Gamins-Gamines du don fait en début d'année à la bibliothèque : 5 abonnements à « l'école des loisirs » pour des enfants de 3 à 15ans, soit 40 livres en tout (8 livres par catégorie).

Elle rappelle que les lecture-goûter n'auront plus lieu pendant les vacances, mais à chaque fois que la bibliothèque sera ouverte le mercredi (15h-17h30) et le samedi (10h-12h), à la demande des enfants présents.

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain/Courdemanche.

Pour la saison 2017-2018, l'association comptait **68 adhérents, soit 14 de PLUS** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 63% (43 sur 68 adhérents)**.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2017, suite au remplacement d'Estelle Collet, comme secrétaire, par Aurélia Molina et Caroline Lavalou, comme secrétaire adjointe, par Estelle Collet :

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2017

ii) Manifestations

(1) **Halloween** en octobre 17

(2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 17

(3) **Spectacle de Noël** en décembre 17 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le coût du spectacle.

(4) **Foire à la puériculture** en février 18

(5) **Carnaval** en avril 18 (boissons GRATUITES cette année)

iii) Moyens d'information

(1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :

<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>

(2) Depuis mai 2014, un **site internet** : [gaminsgamines.jimdo.com](http://gaminsgamines.jimdo.com)

iv) Assurance de l'association : reconduction auprès de la GMF.

v) Dons aux écoles de Saint Germain et Courdemanche cette année : 400<sup>e</sup> pour chacune soit 800<sup>e</sup> en tout.

vi) Don à la bibliothèque de Saint-Germain par 5 abonnements (de 3-15ans) à « l'école des loisirs » soit 195<sup>e</sup>.

c) Contraintes

i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,

ii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2017-2018 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense) : le Spectacle de Noël.**

- Le prix du spectacle était de **700euros**. Spectacle trouvé par Sophie après avoir passé une annonce sur « les pros du spectacle ».
- Le spectacle a eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Germain.
- Il y a eu 48 entrées adultes (payantes à 2euros) et 56 enfants (gratuits)

**CONCLUSION** : par rapport à l'année précédente, il y a eu une perte financière à peu près équivalente pour cette manifestation : -587.52euros en 2017 contre -600.52euros en 2016.

ii) **Les manifestations les plus rentables :**

- **Le Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de 2017 de la pêche à la ligne (**244euros**) mais aussi le jeu des enveloppes (**430euros**) et la vente de bulbes/des objets fabriqués par les enfants (**31.90euros**), ont permis de rapporter à l'association **565.23euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + remboursement frais goûter déduits). En **2016**, la recette avait été de **546.65euros**, donc le bilan est stable par rapport à l'année précédente.

- **La foire à la puériculture.**

- par rapport à l'année précédente, la recette a été un peu plus importante (326.50euros en 2018 contre 309.47euros en 2017) car il y a eu une suppression d'une réduction quand l'exposant en prenait plusieurs (4euros la table, 8euros les 2).
- Remarques :
  1. Forte demande d'exposants (tous n'ont pas pu être satisfaits) avec modification du plan/nombre des tables dans la salle et rajout de tables de la salle des associations de 2m, à 5euros la table sur la scène.
  2. manifestation n'a pas eu lieu en même temps que la grande foire à la puériculture de Dreux au parc des expositions (comme en 2016). De plus, le midi il y a eu le camion pizza « la p'tite fringale » qui s'est installé sur le parking pour proposer à manger. A refaire pour l'année prochaine en mettant plus de pub sur la présence du camion. A voir avec Christine de Almeida ou directement avec propriétaire du camion.
- **Question : reste-t-on sur les mêmes tarifs en 2019** (4euros la table 6euros les 2, 2tables maxi par personne) ? Réponse : on garde **4euros la table** et on ne fait pas de prix pour deux table. Réponse : oui.

### Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, nous étions réunis dans la salle des associations, et beaucoup d'enfants/parents étaient présents. Les enfants qui étaient installés à même le sol, avec un groupe de petits pour le pantalon et un groupe d'enfants plus grands pour la chemise. Le bonhomme a pu être laissé dans un coin de la salle pour qu'il sèche, alors qu'auparavant, il fallait le rapporter chez quelqu'un. Les mains ont été confectionnées par Estelle et la tête par Anne-Gaëlle.
- Pour le **Marché de Noël**, il faut trouver des sponsors si on veut refaire le jeu des enveloppes. Sophie dit rappelle qu'il ne faut pas oublier de faire une liste à remplir et à transmettre pour ne pas demander deux fois au même endroit. Après un tour de table, sont proposés :
  - Firmin Didot
  - Côté Nature (contact Sophie)
  - Banques
  - Assurances
  - Piscines (Vernouillet, St Rémy, Houdan, Chartres)
  - Serre St Gemme de Moronval
  - Cinéma Dreux
  - Fitness Park (au-dessus d'Hyper U à Vernouillet)
  - Yves Rocher
  - Fleuriste St Rémy
  - Estéticienne St Rémy
  - Ê.pure
  - Séance de photo de famille par Cécile (contact Sophie)
  - Sabine et ses dominos en bois
  - Carrefour Market
  - Pizzeria Da Vinci (contact Estelle)
  - Chapelle Royale (contact Sophie)
  - Parcs d'attraction : Biotropica, Fururoscope, Puy du Fou, Disneyland...

#### a) Les subventions

**La principale source de revenus** : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées.

Pour 2018, les subventions sont stables pour Courdemanche (200euros) et en baisse pour SG (708euros contre 846euros l'année dernière car une manifestation de 2016 non programmée initialement (concours de dessins organisé avec l'association du Patrimoine) avait été rajouté à posteriori)

Pas de subventions de l'agglo d'Evreux car pas de demande faire.

#### b) Cotisations

i) Augmentation du minimum de cotisation : 1à **2euros** par personne (depuis sept2014).

ii) 26% d'adhérents en PLUS cette année (68 personnes au lieu de 64 personnes), et 35% en PLUS de cotisations (185euros au lieu de 137euros)

c) Assurance

Règlement d'assurance pour 2018 auprès de la **GMF jusqu'en mai 2019**, pour un montant de **87.73euros** (87.73euros en 2017).

d) Les fournitures (bonbons, boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a augmenté de 33% (85.34euros contre 64.04euros en 2017 car :

- Il a fallu renouveler le stock.

e) Dépenses supplémentaires qui ne sont pas des fournitures de fonctionnement :

- Frais SPRE (**55.55euros**) et SACEM (**63.03euros**) pour la boum d'Halloween
- Achat de lots+emballage pour les pêches à la ligne du Marché de Noël : **92.42euros**
- Bulbes jacinthes : **39.60euros**

f) Le compte de résultats

Le **compte de résultats de sept2017-sept2018** est **positif** :

<b>recettes (2297.90) - dépenses (1338.22)=959.68euros.</b>
---

**Donc : l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, avec au 01/09/2018 la somme de 2882.97 euros sur le compte courant, et de 1617.02 euros sur le livret.**

2) PLANNING MANIFESTATIONS 2018-2019

2018

- **Septembre** : AG le 21/09/18
- **Octobre** : Boum **d'Halloween** mercredi 24/10/18 à la salle des fêtes de Courdemanche. Salle des fêtes de Courdemanche est réservée.
- **Novembre** : **Marché de Noël** (jeu des enveloppes) 24-25/11/18 : **lots à rechercher, et racheter des lots pour la pêche à la ligne (billes, pâte à prout, objets reine des neiges ont du succès)**. Sophie propose qu'on vende des **madeleines/cookies, roses des sables** en sachet sur le stand, avec un prix libre, selon ce que les gens veulent donner.
- **Décembre** : **Spectacle de Noël** 02/12/18 à la salle des fêtes de SG. Ouverture des portes à 14h30, début du spectacle à 15h. A voir avec les intervenants s'il faut leur préparer un repas.  
Sophie rappelle que l'entrée est payante même pour les adhérents de l'association.  
Cette année, Sacapou et le lapin magicien (Sophie qui a fait la réservation). Salle des fêtes de SG est réservée.

2019

- **Janvier** : réunion (bilan fin 2018) et **galette des rois** le vendredi 18/01/19 à 19h30 à la salle des associations. **Réservation salle ok.**
- **Février** : **Foire à la puériculture** le 03/02/19. **Réservation salle ok.** Manifestation annulée en mars car la salle des fêtes ne va plus être rénovée et fermée en janvier et février 2019 faute de budget.
- **Mars** : préparation du **bonhomme carnaval** le samedi 16/03/18 de 10h à 12h à la salle des associations. Réservation salle ok.
- **Mars** : **Carnaval** dans les rues de Toisley et dans le petit square le samedi 30/03/18). RV à 14h30 au square et départ à 15h pour revenir à 16h pour le

goûter des enfants. Sophie Gaspard s'occupe de déclarer en mairie les rues où va il va y avoir le défilé.

- **Avril**
- **Mai** : rien
- **Juin** : rien
- **Juillet** : rien
- **Août** : rien
- **Septembre** : AG le 20/09/2019.

### 3) QUESTIONS/PROPOSITIONS DIVERSES :

- Sylvie Robert propose de mettre sur le site internet de l'association CRISTALE les informations et flyers des manifestations de GG ->lui envoyer les flyers avant chaque manifestation.
- Sabrina Drine et Anne-Gaëlle vont tenir un stand à l'école des SG à la sortie de l'école de 16h30 à 18h pour présenter et discuter de l'association avec les parents, et trouver d'autres adhérents.
- Sabrina Noël rappelle qu'il faut envoyer un courrier à Firmin Didot pour obtenir des livres comme lots pour le marché de Noël.
- Ludovic propose qu'on demande un tableau d'affichage rien que pour GG à l'école de SG. Celui derrière à la porte d'entrée est habituellement vide. On pourrait mettre des photos, affiches et informations sur les différentes manifestations. A voir avec la directrice Mme Leterme et la mairie.
- Ludovic propose de « montrer » les dons faits aux écoles en remettant aux directrices un « gros chèque » (en carton, juste pour la symbolique) devant tous les parents lors du spectacle des écoles en fin d'année, et de prendre la parole pour parler de l'association.
- Sophie souhaite faire une après-midi « jeux de société » en avril ou mai 2019. Soit passer par une personne qui vend des jeux en bois (information donnée par Mme Leterme), soit chacun ramène un jeu pour des âges différents. Elle se renseigne auprès de la personne pour connaître l'organisation et surtout s'il y a de la vente « forcée » après (crainte de plusieurs personnes présentes).

### 4) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Un tiers du bureau doit renouveler. Cette année, les postes de présidente (Sophie Gaspard) et de présidente adjointe (Anne-Gaëlle Croquet) sont concernés.

**Sophie Gaspard** se représente au poste de présidente, et toutes les personnes présentes votent **pour à l'unanimité.**

Anne-Gaëlle ne se représente pas, n'ayant plus d'enfants scolarisés en primaire, mais reste dans l'association et Sophie souhaite qu'elle soit « membre d'honneur » pour son investissement dans l'association pendant toutes ces années.

**Ludovic LE GOAS** se représente au poste de président adjoint, et toutes les personnes présentes votent **pour à l'unanimité.**

Le **nouveau bureau** devient donc :


<b>Présidente</b>	Sophie GASPARD
<b>Président adjoint</b>	Ludovic LE GOAS
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Le bureau devra être déclaré dans les **3 mois** qui suivent cette Assemblée Générale à la **préfecture de l'Eure** par une « **déclaration de modification des dirigeants de l'association** », en remplissant un formulaire **cerfa n°13971\*03**.

5) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé pour terminer cette Assemblée Générale, qui s'achève à **22h20**.

Sophie GASPARD, Présidente



Fanny ENGEL, Trésorière



Aurélia MOLINA, Secrétaire

